



## Intervention d'Alain Lambert Président du Conseil Général devant les Conseillers Généraux de l'Orne

## Vendredi 25 septembre 2009 à 14 h 30

Mes chers Collègues, Mesdames, Messieurs,

La loi du 7 mars 2007 organise le passage à la télé tout numérique, c'est-à-dire le remplacement de la diffusion analogique hertzienne par une diffusion numérique hertzienne.

Dans ce cadre, les pouvoirs publics ont arrêté un calendrier progressif, mené région par région entre 2009 et novembre 2011.

La Basse-Normandie deviendra le 09 mars 2010, c'est-à-dire dans moins de six mois, la première région de France, après l'Alsace, à passer à la télévision tout numérique.

Notre territoire se situe dans la zone de cette opération régionale. En conséquence, entre le 9 décembre 2009 et le 09 mars 2010, les téléspectateurs de vos communes et de vos cantons auront dû, s'ils ne l'ont déjà fait, adapter au numérique leur installation de réception de leurs programmes de télévision.

Pour assurer l'information de toutes les personnes concernées, procurer une assistance et une aide à ceux qui en auraient besoin, le législateur a créé le groupement d'intérêt public France Télé Numérique. Il sera votre interlocuteur tout au long de cette transition. Il est aujourd'hui représenté par Monsieur Guillaume Gautier-Lair, délégué régional de France Télé Numérique, que j'ai plaisir à accueillir aujourd'hui.

À cet effet, avec mes collègues de la Manche et du Calvados, j'ai demandé au GIP France Télé Numérique d'organiser une série de réunions d'information à destination de tous les élus et notamment des maires. En effet, face aux enjeux de cette politique publique de passage au tout numérique, il nous semble indispensable que les principaux acteurs de nos territoires soient le mieux informés en amont, pour répondre aux sollicitations des administrés. Lors de ces réunions, France Télé Numérique nous présentera les modalités pratiques de passage à la télé tout numérique ainsi que les actions d'information, d'accompagnement et d'assistance qui seront déployées sur notre territoire.

Les réunions se tiendront dans les communes et les cantons, et je souhaiterais que vous puissiez être des relais sur le terrain.

C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité organiser cette première réunion, afin que vous puissiez avoir connaissance :

- des modalités techniques de passage de l'analogique au numérique,
- de la communication qui sera mise en œuvre auprès des maires et des élus, afin que les Ornais disposent bien de l'information.

Je passe maintenant la parole à Monsieur Guillaume Gautier-Lair, délégué régional de France Télé Numérique pour la Basse-Normandie.